SERVICE SOCIAL DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

COMITÉ D'ÉTUDE ET D'ACTION POUR LA DIMINUTION DU CRIME

9, Rue Guy de la Brosse — PARIS (v°)

Téléphone GOBelins 16-62

Président: M. H. DONNEDIEU DE VABRES, Professeur de Droit Criminel à la Faculté de Paris

BULLETIN INTÉRIEUR D'INFORMATION

Cotisation annuelle: 40 francs — Chèq.post.: H. van Etten, Paris 866-19

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
pour la Sauvegarde de l'Enfance
et de l'Adolescence d'Ille-et-Vilaine
17, Rue du Bourbonnais
RENNES

N° 55

JUILLET - AOUT 1944

SOMMAIRE

Quelques réflexions sur la séparation du milieu..... Dr P. LE MOAL

Le Village - Centre ouvert d'adaptation sociale..... Dr GUILBERT & F. DELIGNY

La rééducation des Mineurs délinquants en Belgique (fin)..... J. JEGER

Correspondance..... Dr MAILLARD

Notes & Informations.

QUELQUES REFLEXIONS SUR LA SEPARATION DU MILIEU

par le Dr Paul LE MOAL.

Neuro-psychiatres infantiles, éducateurs, magistrats, savent trop bien ce qu'il faut penser du rôle du milieu, le plus souvent mais non toujours familial, dans la genèse des troubles caractériels de l'enfant ou de l'adolescent, compliqués ou non de délinquance, pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Son influence néfaste admise reste encore à préciser qu'elle ne s'exerce pas dans les seuls cas monstrueux ou simplement accusés mais aussi dans ceux que nous qualifierions volontiers de mineurs, en ce sens qu'ils ne s'accompagnent pas de réactions franchement anti-sociales.

Il y a loin en effet du voleur professionnel ou du pervers sexuel vénal à l'adolescente atteinte d'anorexie mentale. Pourtant dans un cas comme dans l'autre, le milieu peut être le grand, le véritable coupable.

Dès lors qu'une telle conviction est acquise, le premier geste thérapeutique accompli est logiquement la séparation du milieu. Maintes fois il est évident que c'est là la seule solution, la seule bonne.

L'enfant délinquant qui a chez ses parents l'exemple du vol ou de la prostitution doit être arraché au foyer, cela ne fait aucun doute. Quant à l'anorexie mentale elle retrouvera appétit et santé si on prend soin de l'isoler de manière absolue durant quelques semaines.

Mais la séparation du milieu a encore d'autres indications que ces milieux amoraux ou sur lesquels s'est établie une fixation affective outrée. Il arrive qu'on se heurte à l'incompréhension voire même à l'hostilité de certaines familles qui rendent, le sujet étant maintenu dans son cadre habituel de vie, impossible tout essai curateur.

A côté de tous ces cas, les plus nombreux hélas, où la mesure s'impose et est appliquée quasi-automatiquement, en existent d'autres où nous semble-t-il des hésitations sont permises et même souhaitables, en particulier lorsqu'il s'agit de troubles caractériels à type d'opposition d'origine affective. N'est-ce pas un peu trop systématiquement qu'est appliquée la formule: opposition implique séparation?

D'abord il peut y avoir incompatibilité entre l'enfant et le milieu sans que des torts sérieux soient imputables au dernier.

D'autre part la réaction d'opposition ne trouve pas forcément son étiologie dans un processus primitivement anti-social. Fréquemment sous le comportement de "bourreau domestique" se cache une affectivité qui bien loin d'être inexistante est simplement perturbée ou partiellement inhibée, d'où le comportement ambivalent, paradoxal de ces sujets. Chez certains individus pervers, ou paraissant tels, il n'est pas exceptionnel de déceler des signes physiques, indubitables donc, de la série émotive contrastant avec l'inintimidabilité et l'inaffectivité mises en évidence par ailleurs.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
pour la Sauvegarde de l'Enfance
et de l'Adolescence d'Ille-et-Vilaine
17, Quai du Bourgonnais
RENNES

Nous nous sommes attachés ces derniers temps à essayer de maintenir dans le milieu familial quelques garçons venus consulter dans le service de notre Maître le Dr HEUYER, pour lesquels l'indication de la séparation était à priori formelle tantôt à cause du milieu lui-même et de ses erreurs éducatives, tantôt à cause des manifestations violentes à type d'opposition que présentaient ces sujets.

L'observation de l'un d'eux: Jean-Pierre, âgé de 13 ans ½, brièvement résumée, précisera davantage notre pensée.

Le père de Jean-Pierre, grand déséquilibré, persécuté, après avoir mené une vie véritablement effroyable à sa femme, s'est suicidé. Jean-Pierre ignore ce fait, mais depuis la mort de son père ses troubles caractériels, déjà antérieurement accusés, se sont renforcés, s'épanouissent sur un fond de paranoïa doublée d'éléments pervers.

A son entrée à l'hôpital, Jean-Pierre dut être désarmé par le Dr HEUYER d'un couteau qu'il tenait dissimulé sous son pardessus, c'est dire l'état paroxystique qui existait à l'arrivée dans le service.

Le traitement psychique fut aussitôt entrepris. Quinze jours plus tard nous ménagions une première entrevue entre mère et fils: c'est cet épisode qui rejoint proprement notre sujet.

Trois quarts d'heure durant, Jean-Pierre agonit d'injures, accompagnées de regards lourds de colère et de haine, sa mère qui, bouleversée, plusieurs fois veut partir: nous devons la retenir. Trois quarts d'heure durant Jean-Pierre refuse de donner à sa mère le baiser que nous demandions en essayant de faire vibrer toutes les cordes, et qu'elle sollicitait avec amour et douceur. L'entrevue est interrompue sans succès apparent.

Alors que nous le raccompagnons, un instant, nous devons quitter Jean-Pierre, il en profite, à notre insu croît-il, pour retourner près de sa mère, exiger d'elle le secret, l'embrasser avec fougue et simultanément la traiter de "saloperie". Le tout ne dura que quelques secondes. Repassant devant nous qui nous étions bien gardé d'intervenir, Jean-Pierre paraissait honteux et heureux à la fois de cet élan affectif spontané et répétait encore "saloperie, saloperie..."

Quinze jours plus tard, Jean-Pierre quittait le service, retournait chez sa mère. Six semaines encore, avant son départ en province, nous l'avons suivi, pendant lesquelles deux fois seulement, au lieu de scènes quotidiennes, il donna de très sérieux motifs de mécontentement à sa mère. Nous n'avons plus, et pour cause, de ses nouvelles. De toutes façons, il serait prématuré de porter un pronostic, ce point de vue d'ailleurs importe peu ici, ce sur quoi nous avons voulu insister étant donné ce comportement ambivalent évoquant et l'incomplétude affective et l'inaffectivité perverse.

Derrière cette façade de malignité se cachait un réel besoin, que Jean-Pierre nous avoua par la suite, de tendres cajoleries maternelles et de démonstrations réciproques d'amitié.

Dans certains cas, nous ne disons pas toujours, loin de là, ni même souvent, ce serait croyons-nous, une erreur grave, que d'enlever à l'enfant, pour une longue période, la possibilité d'épanchements qui ont besoin d'exister si l'on veut que le sujet trouve son équilibre et ait partant la possibilité de modifier son caractère.

que s'ap[illegible]
les autres peuvent c'est la theorie qui a
etre developpée au maximum -
Ceci n'empêche pas de retrouver une
unanimité pour "reconnaitre l'importance
primordiale des stages"
Une necessité semble être reconnue egalement
TSVP

La séparation ne sera que momentanée, le temps que s'atténuent les phénomènes paroxystiques et que soient insufflées, hors d'une atmosphère orageuse, les premières idées curatrices essentielles. Lorsqu'elles sont assimilées, lorsqu'une modification du comportement superstructural sera obtenu, alors seulement une réintégration dans le milieu pourra être tentée.

Séparer longuement l'enfant du milieu serait fuir devant la difficulté, résoudre le conflit pratiquement, ce qui est tout de même appréciable, mais non psychologiquement. Ce serait laisser l'enfant ou l'adolescent devant cette association bâtarde qui ne peut que créer un malaise et donc nuire à son épanouissement, d'un besoin de tendresse à donner et à recevoir et d'une haine qu'il croit bien plus farouche et irréductible qu'elle n'est en réalité.

C'est un résultat boiteux que celui qui laisse ainsi subsister le "complexe", pour reprendre une expression psychanalytique, que celui qui socialement est, en superficie, satisfaisant mais qui du point de vue de l'individu ne correspond pas à une "libération".

Mieux même, il n'est pas exclu que le calcul soit mauvais sur les deux plans pour ne s'être contenté que d'une solution d'à peu près. Le succès apparent n'est que provisoire et le conflit non résolu ressortira sous d'autres formes parce que, véritable position de principe, n'a pas été mis au premier plan l'individu mais le social, comme si le second n'était pas un composé du premier.

Beaucoup de garçons ou de filles qui peuplent pensionnats, centres pour caractériels ou délinquants, ont encore de réels besoins affectifs, des complexes à résoudre qu'ils n'ont pu ou n'ont pas eu le temps de satisfaire ou de "liquider" dans le milieu qui était précédemment leur.

La séparation du milieu n'est pas une panacée qu'il suffit d'avoir réalisée pour que notre tâche soit terminée, il est indispensable qu'un traitement psychique y soit associé et que le sujet ne retrouve pas les mêmes carences dont il a souffert précédemment.

Veillons aussi à ce que le milieu nouveau, ce serait un comble, ne soit pas plus néfaste que le premier, à ce que nous n'assistions pas à la disparition de certains troubles caractériels - et pour causes puisque les facteurs déclanchants sont éliminés et l'impossibilité établie de persévérer - au profit de l'éclosion de certains autres plus redoutables quelquefois.

Nous voudrions en particulier insister sur la nécessité d'un triage minutieux, de façon que ne se produise pas, ce que nous avons pu observer de très près: l'envoi dans un centre dit "pour cas sociaux" d'une jeune fille de 15 ans ½, vraie jeune fille sur le plan de la sexualité et qui en quelques jours fut mise au courant, elle ne fut pas la seule, par des prostituées, ses compagnes, des pratiques de maisons closes et connut l'existence de l'homosexualité par le truchement d'une monitrice.

Les examens d'entrée, hâtifs, sont particulièrement néfastes. Mais davantage encore le sont les éducateurs ou soi-disant tels - ne généralisons pas, mais ils existent - déséquilibrés ou pervers ou plus modestement profiteurs qui ont charge, c'est une gageure, de rééduquer adolescents ou enfants.

La longue séparation du milieu demande donc à être prescrite avec discernement. Elle s'impose chaque fois que le milieu est amoral ou totalement incompréhensif.

Bien d'autres fois on pourra se contenter d'une séparation momentanée, le temps que les symptômes paroxystiques aient disparu.

Dans un cas comme dans l'autre, s'imaginer que la séparation par son côté négatif suffit, que l'obéissance à une discipline implique la guérison serait une profonde erreur. En fait il faut profiter d'elle pour que tout un travail de "digestion" du passé puis de construction à deux, éducateur et sujet, de l'avenir, soit accompli. La seule incorporation à un internat aux effectifs bien souvent chargés, avec l'isolement affectif qu'il implique, ne saurait être propice à ce programme. Il ne faudrait pas croire que l'affectivité ne peut être très développée sous prétexte que le milieu est amoral et qu'aucune compensation n'a besoin d'être accordée lorsque l'individu en est retranché.

La séparation du milieu ne saurait donc être considérée comme constituant à elle seule un traitement, elle n'est que le premier temps de la thérapeutique qui grâce à elle devient possible.

L E V I L L A G E

CENTRE OUVERT D'ADAPTATION SOCIALE

(Projet de MM. le Dr GUILBERT et F. DELIGNY).

Quelles que soient l'adresse et l'énergie mises en oeuvre par les éducateurs qui entreprennent de rendre à la vie normale les enfants déficients, difficiles ou inéduqués, ils ne peuvent que constater, si ces enfants vivent en internat, leur désadaptation progressive de la vie courante, au profit des règles artificielles imposées par la vie entre quatre murs. Alors, tous leurs efforts convergent à lutter contre l'étouffement de toute initiative, contre la paresse moutonnière appuyée sur un horaire factice.

Ils luttent pour égayer l'atmosphère grise de ces casernes pour enfants inadaptés, pour ouvrir des fenêtres, pour essayer de maigres sorties. Le meilleur de leurs forces se perd dans cette défensive monotone. Les résultats ne sont pas très encourageants. On accuse la société, on se plaint qu'elle soit peu accueillante aux jeunes déficients ou bien on accuse les déficients d'être trop marqués.

Et les instituts et les internats continuent à moudre leur grise farine d'inadaptés qui ont appris, ici, un peu de calcul, là, à se servir d'un rateau, ailleurs, ont complété paisiblement leur vocabulaire ordurier en procédant par échange de connaissances.

L'expérience faite à l'Institut Médico-Pédagogique d'Armentières nous a clairement montré qu'un enfant éduqué en internat, où il a acquis la pratique d'un métier simple, avait encore un pas énorme et dangereux à franchir pour rejoindre la vie normale, faux-pas quelquefois, chute trop souvent.

Les causes de cet échec sont évidentes; elles se résument toutes en ceci: la vie en internat, si elle est un excellent apprentissage à la vie d'hospice, donne aux enfants des habitudes qui ne préparent en rien les gestes quotidiens de la vie normale. Or, vivre comme tout le monde exige de la part des enfants déficients, un patient apprentissage. Que d'énergie perdue, que de bonne volonté dispersée, que de patience gâchée, alors que ces enfants sont particulièrement pauvres en patience, en bonne volonté et en énergie.

Et nous avons été naturellement conduits à prévoir, pour la réadaptation sociale des enfants déficients, difficiles ou mal éduqués, un village où ils feraient le véritable apprentissage de leur existence prochaine, où ils apprendraient à parfaire, par leur exécution quotidienne, les mille gestes de la vie de tous les jours.

Car si, ici et là, une pédagogie plus active pousse de tendres bourgeois dans les établissements d'éducation spécialisée, si l'on y rencontre un moniteur d'éducation physique là où l'on trouvait un gardien, si les murs sont ornés, si les fenêtres sont agrandies, si l'on entr'ouvre les portes, il est certain que l'erreur profonde du système "internat", parée à neuf pour des années encore, fera craquer tous les vernis sous lesquels on s'acharne à la camoufler.

Il ne sert à rien de peindre des arbres sur les fenêtres des prisons. Il ne sert à rien de singer la vie normale, tous les jeudis de quatorze heures à seize heures trente cinq.

Les enfants socialement inadaptés ont besoin de baigner constamment dans la vie normale.

Parler d'éducation, c'est sous-entendre l'influence de l'adulte sur l'enfant. Pour se laisser éduquer, les enfants difficiles (et les autres) exigent autre chose que de conseils oraux et de la présence intermittente d'adultes de service et de bonne volonté. Il leur faut vivre dans l'ambiance même d'adultes qui soient des modèles à leur portée et donner un coup de main à un homme et une femme qui parlent leur langage et qui ont vécu, eux aussi, dans les rues étroites. Il leur faut faire l'apprentissage de la vie d'ouvrier et n'ont rien à apprendre de précepteurs "bien-disants" dont les moeurs étranges ne présentent aucun intérêt.

Ce sont des ouvriers qui peuvent faire vivre à ces enfants la vie d'ouvrier.

C'est à partir de cette idée que se construira le village.

Ce village ignorera donc les murs, les clôtures et barrières. Il sera traversé par une grand'route et les sentiers conduiront librement au bois et aux champs. Une pancarte portera simplement l'interdiction d'en sortir et d'y pénétrer.

D'autre part, ce village sera un village d'enfants. L'atmosphère naturelle de l'enfance est le jeu. Il sera présent au village sous toutes ses formes. C'est par lui, grâce à lui, que tout le village "vivra".

La punition, manifestation d'humeur de l'adulte touché dans son amour-propre, ou réaction de crainte devant l'enfant difficile, sera, comme les murs, ignorée au village.

La crainte, elle aussi, en sera bannie; crainte des évasions, crainte des incidents, crainte des réactions, crainte que l'adulte veut inspirer à l'enfant qu'il craint, crainte et contrainte qui, trop longtemps, ont défiguré l'éducation.

Tout ce qui rapproche l'enfant de sa vie normale est souhaitable; les enfants pourront aller chez eux, dans leur milieu familial normal, en permission. Test de comportement précieux pour les éducateurs, espoir constant nécessaire au coeur de l'enfant, la permission doit être utilisée dans une large mesure. Les parents des élèves du village pourront y séjourner quelques jours dans un hôtel prévu pour eux.

La formule même du village exige une autorité unique qui fera, du médecin-directeur, le maître du village.

Il ne saurait être question, pour le personnel, d'une échelle de sanctions progressives. Si un membre du personnel s'avérait, soit quant à son travail, soit quant à sa tenue, inapte à sa tâche, il serait renvoyé sur décision du médecin-directeur.

Le médecin-directeur sera étroitement aidé par l'éducateur principal, responsable, à ses yeux, des diverses activités et de la vie du village.

La religion, comme dans un village normal, aura la place que saura lui conquérir l'aumônier catholique, et, éventuellement, les ministres d'autres religions.

Prévu pour 500 enfants environ, le village sera un organisme à recrutement régional. En effet, les problèmes d'orientation professionnelle, la vie quotidienne elle-même, ont un aspect régional qu'il importe de ne pas négliger lorsqu'on se préoccupe d'adaptation sociale. Il faut aussi que les enfants puissent aller facilement en permissions et les enquêtes sociales ne demandent pas de longs déplacements.

Les limites d'âge d'admission seront de 10 à 16 ans. En fixant ces limites, nous avons volontairement négligé de profiter des possibilités éducatives offertes par les enfants d'un âge plus tendre. Plus qu'un centre d'éducation, le village sera un centre d'adaptation sociale. Des enfants très jeunes peuvent trouver ailleurs un milieu éducatif actif, pour rejoindre le village lorsque leur inadaptibilité sociale posera clairement le problème de leur avenir. Il n'y a pas intérêt à établir une pouponnière dans le village, au départ s'entend. Par la suite, la création de classes maternelles dépendra de l'existence ou de la non-existence, dans notre région, de centres ouverts dans le même esprit que le village, mais à la mesure des tout petits. Ces limites de 10 et de 16 ans ne seront pas d'une rigidité absolue, et après avis du médecin-directeur, certains éléments d'âge plus avancé par exemple, pourront être acceptés, s'il est prévisible que leur comportement ne risque pas d'être préjudiciable à la vie du village.

Pour quels enfants est créé le village?

- Pour les arriérés éducables ou semi-éducables, jusqu'aux débiles profonds, à l'exclusion des imbéciles qui prendraient la place d'éléments dont le retour à la vie normale est plus certain.
- Pour les enfants marqués par des troubles caractériels.
- Pour les inéduqués ou mal éduqués - souvent taxés de tendances perverses - qui seront, plus que tous les autres, à leur place exacte au village.

Les pervers vrais ne seront pas admis dans le village. Ce sont des inéducables qui doivent vivre sous surveillance étroite. Les épileptiques y auront leur place.

La gravité des réactions anti-sociales antérieures n'empêchera jamais l'admission d'un enfant au village.

Tous ces enfants, qu'ils soient placés par leur famille, par la Justice, par l'Assistance Publique ou une oeuvre sociale quelconque, ne seront admis qu'après observation, soit au centre de triage, soit au village même, par le médecin-directeur.

Quelle que soit l'autorité qui a demandé le placement de l'enfant, s'il s'avère que celui-ci n'est pas à sa place dans le village, si l'expérience prouve, par exemple, que l'on a affaire à un petit aliéné ou à un pervers vrai, il devra en sortir pour être placé là où son cas l'exige.

L'entrée au village sera large; la condition même de cette admission facile est que l'avis de sortie du médecin-directeur soit formel et immédiatement exécutable.

Voici une vue d'ensemble du village.

Il s'agit, nous le répétons, d'un village réel dont les maisons et les fermes sont groupées autour d'un clocher et d'une Mairie (elle sera le bâtiment de l'administration) et dont la vie, vue d'assez haut pour que la forte proportion d'habitants de petite taille ne soit plus sensible, ne différera en rien de la vie d'un village normal.

Alors que les écoliers (dont nous verrons plus loin les occupations) vivent dans un quartier qui leur est réservé et connaissent encore le dortoir et le réfectoire, les apprentis vivent chez l'habitant, par quatre ou cinq, les habitants étant les éducateurs, chefs d'ateliers, agents de service du village.

Ces apprentis vivent par quartier (ouvriers du bois, ouvriers du fer, cordonniers, tailleurs, maçons); les apprentis ouvriers agricoles vivent dans les fermes du village.

Le moteur de la vie collective de ces enfants et jeunes gens sera le jeu.

Dans un bois voisin, sera installé un camp semi-permanent où, par roulement, les enfants seront teintés de scoutisme. Ceux sur lesquels la teinture mordra pourront, dans un local qui leur sera réservé dans le village, préparer patiemment, comme font tous les scouts du monde, les prochaines sorties ou le prochain camp.

Ce camp, séjour de prédilection des "élites" sera aussi momentanément celui d'un entrant en réaction ouverte contre les occupations quotidiennes obligatoires (classe ou travail). Le jeu et la patience de ses camarades absorberont ses coups de griffe et ses refus.

Sur la place, près du local des scouts, est un théâtre. Les possibilités éducatives du théâtre semblent grandes et la préparation des pièces (qu'il s'agisse d'acteurs en chair et en os ou de marionnettes) offrent un attrait constant pour toute une catégorie d'enfants.

Une bibliothèque dans un bâtiment comprenant des salles de jeu (ping-pong - billard) accueillera les amateurs de plaisirs tranquilles.

Sur la place, naîtront des baraques et des manèges car les enfants au travail seront payés. Il importe qu'ils puissent dépenser cet argent à leur fantaisie.

Non loin du village, près du cours d'eau, est un stade avec piscine. Et ce stade et cette piscine seront rarement vides.

La rue principale du village sera bordée de boutiques; les commerçants auront un double rôle: répartir entre tous les habitants du village le ravitaillement normal et approvisionner leur commerce selon les désirs de leur clientèle, comme savent le faire tous les commerçants avisés.

Un café sera ouvert au personnel et aux jeunes gens.

Les rues seront à tout le monde et si elles doivent être vides de tout enfant non accompagné dès 21 heures, c'est une coutume - chaque village a les siennes - qu'il faut respecter.

Il existera aussi un quartier sans rue; un quartier entouré de murs percés d'une seule porte; l'exercice de la liberté contrôlée et non dirigée par des contraintes rigides, suppose que ceux qui se révèlent incapables de voir un carreau sans le casser, ou de voir de l'eau sans avoir fortement envie de se jeter dedans, sont, par précaution, surveillés de plus près.

Ce quartier fermé (buanderie et cuisine) groupera donc les enfants en période de réaction; ils iront au stade, quelquefois en promenade, mais toujours en groupe. Ils ignoreront la libre promenade et les baraques, et la petite chambre individuelle de leurs camarades, tant que le médecin-directeur ait jugé possible leur retour au village. Cette précaution, qui est de même caractère que celle prise à l'égard d'un typhique ou d'un grippé, est aussi éloignée de l'idée de sanction qu'un cachet de Gardenal ou une piqûre de morphine.

L'administration sera encadrée par une maison-infirmerie (où seront soignés les malades et qui sera ouverte à certaines heures aux enfants qui peuvent suivre un traitement ou être soignés sans interrompre leurs occupations normales, ainsi qu'aux consultants de chaque matin) et par la maison des entrants; tous ceux-ci testés et examinés individuellement, partiront après un court séjour (8 jours au plus) pour rejoindre la maison des équipes où essayés à la vie collective, mais encore surveillés puisqu'ils vivront en groupe, ils se livreront aux travaux saisonniers avant qu'une affectation durable leur soit donnée dans un quartier, chez un habitant.

Dans le quartier des écoles, une école communale normale sera ouverte pour les enfants des habitants.

Quelle sera la vie dans le quartier des écoles?

Nous l'avons dit, l'école sera un quartier ayant une vie semi-autonome dans le village.

Les enfants, jusqu'à 14 ans (et cet âge n'est donné que comme indication) vivront dans ce quartier des écoles en quatre grands groupes de 45 élèves chacun.

Seront mis ensemble les enfants capables de jouer ensemble. Tel sera le premier critère. Il amènera pratiquement la discrimination entre les enfants marqués par une arriération prédominante et les enfants gênés par des troubles du caractère, une mauvaise éducation première ou des tendances perverses.

Nous aurons donc deux grands groupes d'arriérés et deux grands groupes de petits caractériels ou d'inéduqués.

Chaque grand groupe de 45 élèves vit dans une maison qui lui est propre, comprenant dortoir, réfectoire, salle de jeu, classes-ateliers; il est divisé en équipes de 15 élèves. Cette équipe de 15 élèves est la cellule sociale de la petite collectivité qui vit dans le quartier des écoles. Le noyau de cette cellule est l'instituteur. Il connaît chacun de ses élèves et doit être averti de ses moindres gestes et réactions. C'est volontairement que nous n'employons pas le nom de classe pour ces petits groupes de 15 enfants. En effet, les préoccupations éducatives de l'instituteur dans le village, déborderont de beaucoup les limites qui sont ordinairement admises. Le dosage éducation physique, travail manuel, jeux, instruction proprement dite, varie suivant les éléments constitutifs de chaque équipe qui forme un tout homogène. Alors que l'on peut concevoir une équipe de "troubles caractériels légers" se préparant doucement au Certificat d'Etudes Primaires, il faut prévoir, à l'autre extrémité, une équipe de gros arriérés où les jeux éducatifs et le jardinage remplissent les horaires.

Mais les écoliers ne sont pas étrangers au village. Si la liberté des grands ne leur est pas offerte, c'est que pour la plupart ils n'ont ni l'envie ni les moyens d'en profiter. Mais l'instituteur aura à sa disposition tout le village.

On a reproché, et souvent à juste titre, aux instituteurs, de n'être pas des éducateurs. C'est qu'il est difficile de jouer ce rôle lorsque l'on a devant soi 40 enfants assis à des tables couvertes de livres et de cahiers et qu'il faut se dépêcher pour n'être pas en retard sur la répartition affichée au mur.

Le village offrira aux instituteurs une grande liberté d'action; il leur donnera ses jardins, ses champs, ses bois, ses boutiques, ses manèges, des brouettes et des outils, des petits groupes homogènes d'enfants difficiles mais triés, et l'éducation y trouvera son compte.

L'instituteur dosera à sa convenance la liberté accordée à chacun de ses élèves, envoyant, après la classe, les uns faire des commissions, les autres ramasser du bois ou s'amuser dans une salle de jeux ou à une réunion de louveteaux au local des scouts.

Le personnel instituteur habitera le village (chacun ou chaque ménage habitant un pavillon) et travaillera sous l'autorité directe d'un directeur-chef d'un grand groupe, lui-même soumis à l'autorité du directeur du quartier de l'école, responsable de la vie de son quartier devant l'éducateur principal et le médecin-directeur.

Dans le quartier de l'école, seront installées trois classes de rattrapage où viendront, par roulement, les apprentis aptes à profiter encore des exercices scolaires.

De 7 heures à 9 heures, les écoliers vivront dans leur maison de groupe, conduits par deux éducateurs, pour se livrer à l'éducation physique du matin, à leur toilette, aux petits travaux de rangement et de propreté, au déjeuner et aux soins (piqûres, pilules, potions). A 9 heures, les équipes passeront entre les mains des instituteurs qui, jusqu'à 11 heures ½, dirigeront la classe, les jeux, la promenade, le travail manuel, ou collaboreront aux leçons d'éducation physique sur le stade.

De 11 heures ½ à 14 heures, les grands groupes se reformeront sous la responsabilité des deux éducateurs.

De 14 heures à 17 heures, les instituteurs reprendront leurs élèves.

De 17 heures à 21 heures, les grands groupes, reformés resteront aux éducateurs.

Mais quelle que soit l'heure de la journée et de la nuit, chaque instituteur conservera la responsabilité morale de son équipe. Toute liberté lui sera donnée pour organiser les occupations du soir, pour amener ses élèves le plus près possible de la vie normale, sans pour celà l'obliger à une présence constante, fastidieuse et lassante.

D'ailleurs, les éducateurs travailleront en accord avec eux pour que n'arrivent pas, dans la vie de la petite collectivité, de ces moments morts pendant lesquels les enfants se replongent en eux-mêmes pour y retrouver à loisir le goût ancien des indifférences ou des tendances à mal faire.

(à suivre)

LA REEDUCATION DES MINEURS DELINQUANTS EN BELGIQUE (Fin)

E - PRISON-ECOLE DE HOOGSTRAETEN

La prison-école est d'une conception éducative plus que répressive. Elle est destinée aux adolescents ayant atteint la majorité pénale (16 ans), mais pas encore la majorité civile (21 ans) qui sont condamnés à une longue peine par suite d'un crime ou d'un délit grave.

La prison-école ne fait plus partie du cycle de la Protection de l'enfance mais y fait suite. Nous en parlons ici car il nous semble que c'est une formule intéressante de récupération de garçons qui n'ont pas donné lieu à une tutelle du Juge pendant leur enfance, ceux qui sont passés entre les mailles du réseau de surveillance ou chez qui une impulsion soudaine a fait s'éveiller des instincts asociaux ignorés ou insuffisamment inhibés.

Les surveillants de Hoogstraeten sont des instituteurs. Ils complètent par des cours, l'instruction, souvent négligée, des élèves.

L'internat est divisé en trois groupes:

a) un pavillon d'observation tout près de l'entrée, pas encore tout à fait dans la maison. Le régime y est dur, très dur. Les garçons y sont astreints à de gros travaux et sont en cellules séparées. C'est le temps d'épreuve.

b) le régime s'adoucit. Il y a des groupes d'émulation. Les garçons sont encore en cellule pour la nuit et les repas mais travaillent en groupes.

c) régime de confiance plus grande: de Self-Government.

Activités - Le Secrétaire Général, M. Henry van Etten, a donné une conférence sur l'Enfance Coupable le 7 Juin 1944, à un groupe d'Assistantes sociales, 21 bis, rue des Tournelles, à Paris.

Il y a un cercle entre jeunes gens où les éducateurs ne s'immiscent pas. C'est là que sont prises les sanctions contre les manquements au règlement; un délégué du cercle, dans chaque atelier, les enregistre et l'admonestation du garçon par ses pairs, qui en résulte, provoque plus facilement un amendement que les semonces des supérieurs.

Les dirigeants du cercle avisent seulement la Direction des projets d'évasion, instigations à la révolte, ou des affaires de moeurs.

Le cercle gère une petite caisse alimentée par des dons volontaires faits sur la part du pécule dont les jeunes gens disposent pour leurs achats à la cantine. L'argent recueilli sert, par exemple, à acheter l'outillage d'un libéré, à payer des cours par correspondance à un bien doué, à aider la femme d'un détenu ou d'un ancien, momentanément dans la gêne. Une revue, entièrement rédigée par les pensionnaires, intitulée "Chaînes Brisées" est imprimée à l'atelier d'imprimerie. Les gravures sur bois qui l'agrémentent sont aussi faites par les jeunes gens. Enfin, une troupe scoute autonome réunit les meilleurs éléments qui, par elle, se sentent reliés à la grande fraternité scoute du monde entier.

En plus de ces trois catégories, un régime de semi-liberté en constitue une quatrième, mais elle n'est pas accordée à tous les élèves. L'éloignement d'un grand centre de travail (Anvers en l'occurence) rend l'exercice d'un métier, autre que le métier agricole, très difficile en obligeant à des voyages journaliers coûteux et fatigants et plains de tentations.

Aussi, ce régime n'est essayé que durant trois mois maximum, spécialement sur certains sujets, dont on veut tenter la libération conditionnelle.

Après la sortie du jeune homme, une Assistante sociale s'efforce d'assurer son reclassement en lui fournissant du travail, un logement et des loisirs sains. Elle garde le contact avec lui par des visites ou des lettres qui lui évitent le découragement amer des isolés devant les difficultés de la vie, au moins pendant le temps de sa réadaptation.

F - PROPHYLAXIE MENTALE.

DISPENSAIRE D'HYGIENE MENTALE, 1, rue Joseph Stallaert, Bruxelles.- Nous citerons ici, comme type du dispensaire d'hygiène mentale, celui de Bruxelles dans sa section se rapportant à l'Enfance.

Une consultation de neuro-psychiâtrie est ouverte à toutes les familles qui désirent y amener leurs enfants pour un trouble moteur ou caractériel.

Une consultation de neuro-psychiâtrie est faite à l'aide des tests analytiques de Vermeylen. Le psychiâtre instaure parfois un traitement; puis, lorsque le cas le nécessite, l'assistante sociale fait une enquête et essaie d'améliorer le mode de vie de l'enfant par des conseils appropriés. Son rôle est principalement suggestif et psychologique. Elle cherche avec les parents et les enfants le pourquoi de leurs discordes et les aide à y trouver remède. Son action est de longue haleine et il n'est pas rare de trouver des familles, suivies

depuis plusieurs années par le Service, où des mésententes graves et des catastrophes ont pu être évitées par l'intervention de l'Assistante qui joue alors le rôle d'un arbitre estimé et écouté.

Une consultation spéciale est réservée aux enfants du Juge, qui ont besoin des soins du Psychiâtre, soit qu'ils se trouvent en liberté surveillée, soit en essai de libération. Il faut noter qu'ils fréquentent régulièrement la consultation, sans contrainte de police et que le psychiâtre et l'assistante sociale sont souvent considérés par eux comme leurs meilleurs amis et leur soutien moral et qu'ils viennent parfois les consulter plus souvent qu'il ne leur a été prescrit par le Juge.

G - ORIENTATION PROFESSIONNELLE.

OFFICE INTERCOMMUNAL, 18, rue du Grand hospice à Bruxelles.- Le nom qui vient à l'esprit lorsqu'on pense à l'Orientation Professionnelle est celui de M. CHRISTIAENS qui en a été le zélé promoteur jusqu'en Janvier 1937, époque de sa mort.

Il a engagé la récente science de l'Orientation Professionnelle sur un terrain pratique et de bon sens qui lui a donné très vite une importance sociale considérable ayant même dépassé les frontières de la Belgique.

Avec celui qu'il se plaisait à appeler son Maître, le Docteur Decroly, Mr Christiaens se voua pendant de longues années à l'étude approfondie de l'enfant. Il comprit la nécessité de diriger les enfants qui abordent la vie professionnelle vers le métier qu'ils seront aptes à exercer dans la plénitude de leurs facultés et de les aider à aborder la profession où ils auront un travail assuré. En ces temps troublés où le chômage règne trop fortement, c'est un problème qui exige un grand travail de documentation sur le marché du travail et celui à venir. L'Office Intercommunal, créé par la collaboration de ces deux hommes continue dans le même esprit de recherche scientifique et de service humain à assurer l'orientation de nombreux adolescents.

Ils sont examinés au point de vue sensoriel et intellectuel à l'aide d'examens attentifs et de tests sélectionnés parmi ceux d'Europe et d'Amérique. Et quand l'examinateur a évalué l'intelligence, l'acuité du sens, les connaissances scolaires et les possibilités d'acquisition de tous ordres, il peut conseiller ou déconseiller à l'enfant le métier choisi afin de l'aider à être à sa place dans la Société et d'y avoir un rendement satisfaisant. Le côté recherches scientifiques est mené de front avec les examens d'enfants. Les dirigeants et collaborateurs de l'Office ont publié des observations sur l'évolution des métiers et leurs relations avec l'orientation professionnelle, ainsi que des recherches sur l'opportunité de préparer des apprentis pour certaines industries. L'étalonnage de certains tests a pu être également mené à bien. Enfin la formation d'étudiants orienteurs est assurée de façon pratique par l'expérience des stages effectués à l'office qui complètent les cours théoriques de l'Ecole d'Ergologie.

L'organisation intercommunale a permis à l'Office de vivre

malgré des difficultés financières graves et, depuis 20 ans qu'il existe, il a rendu service à un si grand nombre de familles que son efficience maintenant reconnue, lui vaudra d'être transformé prochainement en Office national.

o
o o

C O N C L U S I O N

Ce qui nous a le plus frappée en Belgique c'est l'esprit d'entr'aide et de collaboration qui anime, d'une manière générale, les dirigeants des oeuvres et leurs aides.

Ils parlent de leurs pupilles avec bienveillance, même des plus difficiles et des plus pervertis. Il semble que leur dévouement soit tellement vrai, tellement profond que rien ne les rebute et que, s'ils souffrent de voir leurs peines ne pas produire de résultats dans certains cas, ils ne généralisent pas dans le sens du dépit et de la lassitude mais dans celui de l'espoir.

Quant aux bénéficiaires de cette action, nous avons remarqué que dans tous les établissements visités ou, mieux encore, dans ceux où nous avons vécu quelque temps, la majorité d'entre eux a un air ouvert et épanoui d'enfants heureux et compris.

Nous terminons donc cet exposé par une constatation réconfortante: chaque fois qu'un être humain se donne le mal de se pencher vers un autre avec un esprit d'amour et d'entr'aide, il éveille chez cet être, si dégradé, si rustre, si hostile soit-il, un courant de sympathie qui l'aide à s'élever de quelques degrés dans l'ordre moral.

De très rares exceptions confirment la règle!

Et lorsque cet esprit de dévouement s'appuie sur le savoir-faire éclairé, comme nous l'avons constaté en Belgique, le Service Social est alors vécu dans son esprit et ses techniques d'une manière tellement satisfaisante qu'elle justifie l'opportunité de son existence auprès des mineurs difficiles et délinquants.

Toute notre reconnaissance va au comité de la Fondation Marie SOUVESTRE, qui nous a permis de faire ces constatations.

Jeanne Jeger

C O R R E S P O N D A N C E

REPONSE A Mr DELIGNY.

Si agréables à lire que soient les articles de Mr. Deligny et du Dr. Guilbert, on éprouve cependant à leur lecture un certain malaise. Tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour les enfants délinquants a-t-il été fait à contre sens? Sommes-nous, nous qui sommes de l'autre côté de la barricade, aussi responsables que Mr. Deligny semble le dire? Avons-nous fait preuve de tant d'incompréhension?

Outre ces accusations, les articles de Mr. Deligny sont profondément attristants car il s'en dégage, bien qu'il ne donne aucune précision à cet égard, une idée d'échecs.

Que ceux-ci soient fréquents, celà n'est pas douteux pour

celui qui a eu l'occasion de suivre, ne serait-ce que pendant quelques années, quelques uns de ces enfants soit-disant réadaptés. Mais la cause de ces échecs est-elle tout entière dans les mesures prises par la société? Est-il vrai qu'une autre méthode serait susceptible, non pas d'améliorer mais de transformer ces résultats? Nous ne le croyons pas, et c'est contre cette idée que nous voulons nous élever, bien que nous pensions qu'il est possible de faire beaucoup plus et beaucoup mieux que ce qui a été fait jusqu'ici.

Mais avant, nous voulons adresser un reproche à Mr. Deligny:

Bien qu'il se défende de toute sentimentalité en matière de rééducation, ne déforme-t-il pas un peu le problème en présentant la délinquance infantile comme l'apanage d'une certaine classe, d'un certain milieu où l'enfant est immédiatement au contact de la misère et de la loi du plus fort avec lesquelles il lui faudra ruser, sa future délinquance devenant ainsi un mode de comportement presque naturel dont la société seule porte la responsabilité. Il s'agit là d'une conception séduisante et réconfortante: ce que de mauvaises conditions d'existence ont fait, de bonnes conditions de vie peuvent le défaire. Mais en est-il réellement ainsi?

L'attitude de Mr. Deligny s'explique assez bien: enthousiasme, véritable apôtre de la rééducation à laquelle, comme nous avons pu le constater pendant les quelques mois durant lesquels nous avons eu le plaisir de collaborer avec lui, il sacrifie parfois son sommeil, il est convaincu que c'est la vie et non la nature de l'enfant qui est la vraie responsable de la délinquance infantile, apparaissant ainsi comme un nouveau disciple de Rousseau.

Or, à la base du problème de la délinquance, comme de presque toutes les manifestations anormales, mentales ou physiques, il est précisément une question que Mr. Deligny passe un peu trop sous silence: la question des rapports du terrain et des causes extérieures. L'enfant devient-il ou nait-il délinquant?

Dans sa foi, Mr. Deligny s'élève avec force contre l'expression populaire: "ils ont ça dans le sang", mais il n'en démontre pas la fausseté. Or, n'y a-t-il rien de vrai dans cette affirmation tragique et actuellement sans appel?

Contrairement à ce qu'on serait tenté de croire en lisant Mr. Deligny, la délinquance infantile s'observe également dans des milieux où les conditions matérielles et morales de la vie ne peuvent l'expliquer. Et inversement, comme il le reconnaît d'ailleurs, tous les enfants pauvres ne sont pas délinquants. Est-il donc si exceptionnel de rencontrer des familles où un seul des enfants "tourne mal" alors qu'il a pourtant été élevé comme ses frères? Ces faits sont trop connus pour qu'il soit utile d'insister. Mais ils semblent bien prouver que le milieu n'est pas tout et que l'hérédité, ou plus exactement le terrain, est bien aussi quelque chose. Pourquoi l'enfant qui a le nez de sa mère ou les yeux de son père n'aurait-il pas aussi le caractère de l'un de ceux-ci ou d'un quelconque ascendant? Et s'il s'agit d'un fait nouveau dans la lignée familiale, la nouveauté du fait n'est pas suffisante, il s'en faut, pour affirmer que les conditions extérieures en sont seules responsables. C'est reprendre en somme la vieille querelle des tenants du microbe et des tenants du terrain en la transposant sur le

plan du social et du congénital. Or Mr. Deligny se range violemment parmi les premiers.

Nous ne pouvons évidemment reprendre ici la discussion de ce problème, problème fondamental puisque, de sa solution dépendrait en grande partie le pronostic et la conduite à tenir. Rappelons cependant qu'à l'opposé de la thèse du criminel né de Lombroso existe un ensemble d'explications psychanalytiques de la délinquance dans lequel on retrouverait, portées sur un plan plus général, les conceptions de Mr. Deligny. Or, l'expérience montre qu'il est des délinquants qui s'amendent malgré leurs stigmates et d'autres qui persévèrent en dépit de toutes les cures analytiques. Si chacune de ces théories contient une part de vérité elle contient aussi une part d'erreur et il semble au moins imprudent de n'en pas tenir compte.

Il est absolument incontestable que certains cas de délinquance sont indissolublement liés au terrain tel le cas des pervers constitutionnels pour lesquels l'influence du milieu est à peu près nulle. Il est non moins incontestable qu'il existe d'autres cas de délinquance pour lesquels le milieu est tout ou presque tout, tels ces délinquants d'occasion qui nous paraissent d'ailleurs assez rares.

Mais entre ces deux extrêmes existe toute une gamme d'individus chez lesquels terrain et milieu concourrent en proportion variable pour aboutir à la délinquance. Or nous pensons que c'est dans cette dernière catégorie que se trouve l'immense majorité des enfants délinquants.

Les pervers constitutionnels sont heureusement assez rares et en outre peu intéressants au point de vue de la rééducation puisque généralement éliminés dès leur dépistage des centres de réadaptation.

Quant aux délinquants d'occasion, ils nous paraissent également peu nombreux. Dans les centres de métiers spéciaux dont nous assurons le service médical, c'est-à-dire dans ces externats de préapprentissage pour débiles légers, nous avons constamment l'occasion d'observer des enfants vivant dans un milieu favorable à la délinquance et qui pourtant, ne sont pas ou ne deviennent pas délinquants, et cependant nous apprenons parfois que ce ne sont pas les exemples qui leur manquent. Aussi pensons nous que ne devient pas délinquant qui veut. Outre des conditions de milieu, la délinquance paraît nécessiter des dispositions particulières. C'est pourquoi, sans nier son existence, nous n'insisterons pas sur cette délinquance d'occasion, au sens strict du terme, c'est-à-dire sur cette forme de délinquance infantile où seules les conditions extérieures sont en cause.

Ce ne sera donc presque uniquement qu'à des enfants de la troisième catégorie que s'adresseront les mesures de réadaptation, c'est-à-dire à des enfants chez lesquels terrain et milieu sont étroitement liés. Comment dès lors espérer qu'en traitant un seul de ces deux facteurs on puisse aboutir à une transformation complète.

Sans doute il est des cas, où l'influence du terrain étant minime, la modification, pendant quelques années du genre de vie aboutit à un succès pratiquement complet, ces cas suffisant amplement à justifier tous les efforts faits et à venir. Mais il faut savoir qu'il en est d'autres pour lesquels cette modification du mode d'existence n'aura qu'une action passagère, le rôle du terrain étant prépondérant,

la délinquance réapparaissant dès la reprise de contact avec les entraînements de la vie libre, et cela quelles qu'aient été les méthodes employées: internat, village ou autre.

Il nous semble donc abusif, comme le fait Mr. Deligny, de rejeter sur les méthodes actuellement en cours la responsabilité de ces échecs. C'est méconnaître systématiquement un des deux facteurs déterminants de la délinquance infantile, et c'est s'exposer à d'amères désillusions pour l'avenir.

Quant aux mesures préconisées par Mr. Deligny, elles sont caractérisées par le fait que dans son esprit elles s'opposent à l'internat, dont il est l'adversaire déterminé, bien qu'il en reconnaisse, presque à regret, la nécessité dans quelques cas particulièrement difficiles.

Pour Mr. Deligny, c'est l'internat qui est en grande partie, sinon totalement, responsable des rechutes ou des récidives. C'est parce que l'enfant est séparé de la vie réelle et de ses dangers qu'il paraît amélioré, mais c'est justement parce qu'il en a été séparé pendant plus ou moins longtemps qu'il retombera dès sa libération. Mr. Deligny compare l'internat à un maître nageur qui soutiendrait sans cesse son élève, ne le lâchant jamais. Dès qu'il est abandonné à lui-même, celui-ci coule à pic. L'internat, dit encore Mr. Deligny, ne peut donner à l'enfant qu'un vernis qui s'écaillera vite aux premiers chocs de la vie libre.

Pour Mr. Deligny, la réadaptation sociale d'un enfant doit se faire dans des conditions aussi proches que possible de celles dans lesquelles il doit vivre afin de le familiariser avec les dangers qu'il rencontrera plus tard. De là l'idée du "village" puis l'actuel essai de l'externat qui réalise au maximum cette tendance, puisque l'enfant reste dans son milieu. Mr. Deligny ne veut pas guérir ses malades en les isolant, mais bien en les immunisant progressivement, et on ne saurait trop approuver cette doctrine s'il était prouvé que l'immunisation est possible, ce qui nous paraît au moins douteux en cette matière.

Il nous semble en effet que c'est pousser un peu loin l'amour du paradoxe, surtout lorsque comme Mr. Deligny on pense que ce sont les conditions extérieures qui sont la cause majeure de la délinquance, que de vouloir rééduquer un enfant au milieu des conditions qui l'ont fait ou ont contribué à le faire ce qu'il est. Pour faire à notre tour une comparaison, nous pensons qu'il serait surprenant de traiter un enfant suspect de tuberculose pulmonaire en le laissant dans un milieu riche en cracheurs de B.K. Oeuvre de Pénélope, oui, mais est-ce vraiment la meilleure et la seule méthode pour mener à bien une tapisserie solide?

Bien différent est le projet du village d'enfants, et autant la réadaptation sociale en externat nous paraît utopique, au moins dans son principe, autant nous sommes convaincus que la création de tels villages rendrait d'immenses services. Mais que Mr. Deligny y prenne garde, ce village qu'il oppose à l'internat, n'est en réalité qu'un internat déguisé dont le camouflage est suprêmement habile puisqu'il trompe déjà celui qui en a eu l'idée. Internat ne veut pas forcément dire séquestration, mais bien plutôt éloignement de la famille.

Et si le village nous apparaît comme une solution remarquable c'est qu'il réalise justement l'idéal de l'internat: séparation complète d'avec le milieu, avec conservation du maximum de liberté et d'initiative personnelle. Nous pensons que c'est dans le village, et dans le village seul, que Mr. Deligny pourrait appliquer avec succès ses principes de réadaptation au sein d'une vie aussi proche que possible de la vie normale. Mais s'il faut souhaiter la création de tels centres, gardons-nous cependant d'espoirs immodérés, car l'autre facteur de la délinquance, le terrain, restera ce qu'il est.

Quant à l'internat tout court, si rudement attaqué par Mr. Deligny, nous pensons, contrairement à lui, que c'est pour un grand nombre d'enfants une exellente mesure, à condition toutefois que ces internats soient de véritables écoles professionnelles. En apprenant un métier au jeune délinquant, c'est-à-dire en lui donnant la possibilité de gagner normalement sa vie, on ne supprime pas les tendances anti-sociales liées au terrain, mais on en atténue souvent considérablement les effets, à la seule condition cependant qu'à sa sortie l'enfant soit immédiatement placé, et qu'il continue à être guidé et moralement soutenu. Or ce sont ces organisations de placement et de soutien moral permanent qui manquent actuellement et, malgré Mr. Deligny, nous pensons que c'est leur absence ou leur complète insuffisance qui est pour une bonne part à la base des rechutes, c'est-à-dire des échecs actuels, beaucoup plus que le principe de l'internat lui-même.

Et c'est par là que nous nous opposons à Mr. Deligny. Alors qu'il pense que quelques années de rééducation dans les conditions qu'il préconise seront suffisantes à transformer définitivement l'enfant, le rendant définitivement apte à mener une vie libre, nous sommes loin d'avoir une telle confiance. Considérant l'enfant délinquant comme un invalide, nous pensons que succès ou échecs dépendent non seulement des méthodes de rééducation employées, mais encore, et surtout peut-être, des conditions d'existence qui lui seront faites à sa libération, convaincus que nous sommes que s'il est totalement abandonné à lui-même, il a les plus grandes chances de retomber. Rééduquer socialement un enfant est un autre problème que de lui apprendre à nager, et par cette comparaison Mr. Deligny simplifie la question.

En résumé, nous reprochons à Mr. Deligny de donner à la rééducation seule une place trop importante et de croire qu'il est possible de trouver une méthode qui suffise à elle seule à résoudre le problème de la délinquance infantile au moins sur le plan individuel, alors que nous pensons que, hors quelques cas rares, la rééducation n'est rien, quelqu'en soit la méthode, si elle n'est prolongée par des organismes destinés à placer l'enfant et à le maintenir dans un milieu aussi exempt que possible d'influences nocives. Cette divergence d'opinions tient à ce que Mr. Deligny considère que la cause essentielle de la délinquance infantile réside dans les conditions d'existence, alors que nous pensons qu'à côté de celles-ci le terrain tient une place plus ou moins importante mais bien rarement négligeable. Or, ce

---

Ouvrage reçu: LES CAMPS DE VACANCES DE JEUNES TRAVAILLEURS, par J. Guérin-Desjardins, Edit. Sociales françaises, Paris, 1944, 1 vol. 352 pages (Magnifique ouvrage que les Maisons de redressement doivent posséder pour y puiser des suggestions fécondes).